

Arnaque par xxxxxxxxxxxxxx

Par Papashorenji, le 16/09/2013 à 03:42

Bonjour,

Je me permet de vous demander un conseil. Mon amie avait une société qui s'appelle xxxxxx. Elle s'est fait démarcher par la Société xxxxxx en septembre ou octobre 2012. A cette période Mon amie xxxxxx est gravement malade (cancer de la vessie avec une sclérose en plaque, elle a 60 ans. Elle se déplace difficilement. La société xxxxxx arrive à la convaincre de prendre un matériel qui permet de connecter une dizaine de téléphone alors qu'elle est indépendante et elle n'a besoin que d'un téléphone.

Elle s'aperçoit de l'arnaque mais malheureusement elle a signé pour une durée de location de 3 ans sans le savoir car elle prenait sa retraite en juin 2013. J'ai touts les papiers qui le prouvent. Elle renvoie le matériel et elle est convoquée parle tribunal de Strasbourg en avril 2013 car la société xxxxxx lui réclame plus de 8000 euros. Elle est trop faible pour se déplacer...

Malheureusement sa santé se dégrade, elle pèse plus que 35 kilos et elle apprend qu'elle a en plus de son cancer de la vessie, un cancer de la gorge. Elle est hospitalisé à Georges Pompidou EN MAI 2013 et elle décédera le 10 juillet 2013. Entre temps, je récupère la société de mon amie et découvre le détail de cette affaire. Je bloque l'huissier qui voulait saisir le mobilier de la société.

Aujourd'hui, je pense sincèrement qu'elle a été abusée de sa faiblesse, d'être gravement malade, elle a tenté d'écrire mais en vain. je suis furieux de ces agissements et il faut absolument le faire connaitre du grand public et du professionnel. Qu'est-ce que je peux faire. Pouvons nous nous battre contre une société qui fait des ravages. De plus derrière une société lui a vendu une ligne téléphonique et elle n'était pas au courant. Cette société est xxxxxx. Je suis prêt à me battre pour dénoncer ces pratiques scandaleuses. Je vous ai

trouver sur internet quand j'ai commencé à faire ma propre enquête pour savoir si cette société était malhonnête et effectivement il y a eu déjà des problèmes et des arnaques par cette société xxxxxx.

Merci de prendre le temps de lire cet émail et de m'apporter une solution devant ces escrocs. Bien cordialement.

XXXXXX

Par MINOU321, le 25/06/2014 à 17:46

Bonjour Monsieur,

Ce message pour vous apporter en premier lieu mon soutien moral dans votre malheur et vous dire que je me suis fait moi aussi escroquer par cette société complice de xxxxxx. Si toutes les victimes de ces escrocs peuvent réunir leurs efforts, on a plus de chances d'arriver à se défendre.

Dans mon cas, on m'a fait signer des feuilles vierges qu'on a rempli ensuite. Vérifiez donc les contrats que votre amie a signé. Il y a peut-être des anomalies qui vous aideront devant le tribunal à démontrer l'arnaque.

C xxxxxxxxxxx